PLAN LOCAL D'URBANISME
DE SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS

à la mesure de notre territoire et de ses habitants

4.2
Planches graphiques

SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS
Porte des Alpilles

4.2 Planches graphiques

- Planches A : n°1, n°2, n°3 : division du territoire en zones
- Planche B : risques inondation par crue lente : crues et débordements du Rhône et du Vigeirat
- Planche C : risques inondation par crue rapide : ruissellement collinaire et débordement des gaudres
- Planche D : risque feux de forêt
- Planche E : risques géologiques

SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS
Porte des Alpilles

PLANCHE A- N°1
Date d'arrêt : 04/10/2016
Date d'approbation :

Route principale
Route secondaire
Hydrographie
Aa Zone PLU

Zone N
- Nc
- Nn
- Npnc
- Npnr
- Ns
- Ntvb
- Nzvs

Zone A
- Aa
- Ap
- Apnr
- Atvb
- Azvs

Zone U
- UA
- UB
- UC
- UD
- UEa
- UEb

Zone AU
- 1AUt
- 2AUa
- 2AUe

Cadastre
- Bati
- Parcelle

Prescription

Prescription ponctuelle
- Mas
- Edifice religieux
- Pont
- Aqueduc
- L151-11 2° du CU- Changement de destination
- Site archéologique

Prescription linéaire
- Espace boisé classé- Alignement d'arbres- au titre de la DPA
- L151-16 du CU- Diversité commerciale
- L151-19 du CU- Elément de patrimoine à protéger
- L151-23 du CU- Element de paysage à protéger (SICAS)
- Marge de recul

Prescription surfacique
- Emplacement réservé
- Mixité sociale
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- L151-23 du CU- Elément de paysage et patrimoine écologique à protéger

0 250 500 m

planed
Planification et Développement

Source : DGFIP, DDTM 13, DRAC 13/83
Réalisation : PLANED- Juin 2017

SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS
Porte des Alpilles

PLANCHE A- N°2
Date d'arrêt : 04/10/2016
Date d'approbation :

Route principale
Route secondaire
Hydrographie
Aa Zone PLU

Zone N
- Nc
- Nn
- Npnc
- Npnr
- Ns
- Ntvb
- Nzvs

Zone A
- Aa
- Ap
- Apnr
- Atvb
- Azvs

Zone U
- UA
- UB
- UC
- UD
- UEa
- UEb

Zone AU
- 1AUt
- 2AUa
- 2AUe

Cadastre
- Bati
- Parcelle

Prescription

Prescription ponctuelle
- Mas
- Edifice religieux
- Pont
- Aqueduc
- L151-11 2° du CU- Changement de destination
- Site archéologique

Prescription linéaire
- Espace boisé classé- Alignement d'arbres- au titre de la DPA
- L151-16 du CU- Diversité commerciale
- L151-19 du CU- Elément de patrimoine à protéger
- L151-23 du CU- Element de paysage à protéger (SICAS)
- Marge de recul

Prescription surfacique
- Emplacement réservé
- Mixité sociale
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- L151-23 du CU- Elément de paysage et patrimoine écologique à protéger

0 250 500 m

planed Planification et Développement

Source : DGFIP, DDTM 13, DRAC 13/83
Réalisation : PLANED- Juin 2017

SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS
Porte des Alpilles

PLANCHE A- N°3
Date d'arrêt : 04/10/2016
Date d'approbation :

Route principale
Route secondaire
Hydrographie
Aa Zone PLU

Zone N
- Nc
- Nn
- Npnc
- Npnr
- Ns
- Ntvb
- Nzvs

Zone A
- Aa
- Ap
- Apnr
- Atvb
- Azvs

Zone U
- UA
- UB
- UC
- UD
- UEa
- UEb

Zone AU
- 1AUt
- 2AUa
- 2AUe

Cadastre
- Bati
- Parcelle

Prescription

Prescription ponctuelle
- Mas
- Edifice religieux
- Pont
- Aqueduc
- L151-11 2° du CU- Changement de destination
- Site archéologique

Prescription linéaire
- Espace boisé classé- Alignement d'arbres- au titre de la DPA
- L151-16 du CU- Diversité commerciale
- L151-19 du CU- Elément de patrimoine à protéger
- L151-23 du CU- Element de paysage à protéger (SICAS)
- Marge de recul

Prescription surfacique
- Emplacement réservé
- Mixité sociale
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- L151-23 du CU- Elément de paysage et patrimoine écologique à protéger

0 150 300 m

planed
Planification et Développement

Source : DGFIP, DDTM 13, DRAC 13/83
Réalisation : PLANED- Juin 2017

SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS
Porte des Alpilles

PLANCHE B- Risque inondation par crue lente : crues et débordements du Rhône et du Vigueirat

Cette planche est à consulter en lien avec la planche C puisque certains secteurs sont affectés par le risque inondation par crue lente mais aussi par le risque inondation crue rapide.

- Hauteur max- Pas de 100 mètres

Prescription linéaire

Marge de recul

Cadastre

Bati

Parcelle

Débordement du Rhône

B2

R2

B1

R1

0 500 1000 m

planed
Planification et Développement

Source : DGFIP
Réalisation : PLANED- Juin 2017

SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS
Porte des Alpilles

PLANCHE C- Risque inondation par crue rapide : ruissellement collinaire et débordement des gaudres

Cette planche est à consulter en lien avec la planche B puisque certains secteurs sont affectés par le risque inondation par crue rapide mais aussi par le risque inondation crue lente.

Cadastre
- Bati
- Parcelle
- Niveau d'eau- Pas de 20m

ALEA RUISSELLEMENT ZONE
- Fort-Zones Pas ou Peu Urbanisées
- Fort-Autres Zones Urbaines
- Fort-Secteurs à enjeux particuliers
- Modéré-Secteurs à enjeux particuliers
- Modéré-Zones Pas ou Peu Urbanisées
- Modéré-Autres Zones Urbaines
- Faible
- Résiduel

0 500 1000 m

planed
Planification et Développement

Source : DGFIP, ARTELIA, PLANED
Réalisation : PLANED- Juin 2017

SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS
Porte des Alpilles

PLANCHE D- Risque Feux de forêt- Aléa subi

Cadastre
- Bati
- Parcelle

Aléa Feux de forêt
- F1
- F2

0 500 1000 m

planed
Planification et Développement

Source : DGFIP, DDTM 13
Réalisation : PLANED- Juin 2017

SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS
Porte des Alpilles

PLANCHE E- Risques géologiques

Cadastre

- Bati
- Parcelle
- Cavité
- Zone potentiellement exposée aux glissements de terrain
- Formation susceptible d'abriter des karsts formés par dissolution calcaire
- Zone potentiellement exposée aux coulées boueuses et charriages torrentiels
- Zone potentiellement exposée aux chutes de blocs

Retrait/gonflement d'argile

- Zone faiblement à moyennement exposée

Type de mouvement

- Chute de blocs / Eboulement
- Erosion de berges

0 500 1000 m

planed
Planification et Développement

Source : DGFIP
Réalisation : PLANED- Juin 2017